

Session Juin 2020

Webinaire : Les migrants et les réfugiés à l'épreuve du Covid-19 Quels enseignements pour l'après- pandémie ?

Date : 22 juin
14h30-17h00

Sujet et argumentaire

Pendant cette période de pandémie, la gestion du phénomène migratoire a été et reste, selon les Etats et les contextes, un indicateur de la manière dont les droits humains pour tous sont pris en compte et protégés. L'urgence sanitaire a créé et amplifié des tensions aux niveaux local, national et européen ; la situation au plan mondial ne réduit en rien ces tensions.

Au cours de ce webinaire, la Cellule de veille Migration de la Conférence des OING propose d'aborder trois sujets qui lui semblent essentiels :

- 1) Comment aller au-delà des déclarations en ce qui concerne le respect des droits humains et de l'état de droit dans le domaine des migrations ?
- 2) Quelles sont les normes juridiques européennes qui soutiennent le travail des ONG et des organisations de la société civile (OSC) avec les migrants et les réfugiés ?
- 3) Quels sont les effets positifs et les difficultés rencontrées par les ONG et les OSC agissants dans le domaine de la migration, pendant et à la sortie du confinement ? D'après votre expérience quelles actions doivent être entreprises pour faciliter le travail des ONG/OSC dans le domaine de la migration.

Projet du programme

Modérateur(s) : Daniel Guéry, Coordinateur de la Cellule de veille sur les **migrations**, Conférence des OING

Introduction : Anna Rurka, Présidente de la Conférence des OING

1) Échange de vues avec M. Drahoslav Štefánek, Représentant spécial du Conseil de l'Europe pour les migrations et les réfugiés.

Respect des droits humains et de l'Etat de droit dans le domaine des migrations : allons ensemble au-delà des déclarations

- Quelles règles doivent guider les autorités publiques et le secteur de la société civile pour surmonter la crise migratoire ?
- Pendant la pandémie de Covid-19, les migrants et les réfugiés ont apporté une contribution sans précédent à la solidarité nationale et internationale. Certains

États ont régularisé la situation de certains migrants et réfugiés afin qu'ils puissent bénéficier d'une assistance médicale et sociale. Cependant, le déconfinement les a une nouvelle fois placés dans un état de grande incertitude, comment voyez-vous ce processus au niveau micro et macro ? Comment stabiliser cette situation et permettre un véritable processus d'accueil et d'inclusion dans le respect des droits humains pour tous ? Comment l'État et les acteurs non étatiques peuvent-ils surmonter les tensions qui les séparent, afin d'assurer la sécurité et la stabilité nécessaires à l'inclusion ?

Echange avec les participants

2) Le travail des organisations de la société civile et les ONG dans le domaine de la migration

Présentation des Lignes directrices sur la protection du travail des ONG en faveur des réfugiés et autres migrants, suivie d'un échange de vues avec Carla Ferstman, Conseil d'experts sur le droit en matière ONG de la Conférence des OING

Le confinement généralisé a renforcé les restrictions à l'égard des ONG qui aident les migrants. Quelles sont les normes juridiques existantes et manquantes dans ce domaine qui pourraient répondre aux besoins non couverts en termes de réglementation ?

Echange de vues avec Frédéric Penard, directeur des Opérations et François Thomas, Président de SOS Méditerranée

Quels sont les effets positifs et les difficultés rencontrées par les ONG et les OSC agissants dans le domaine de la migration pendant et à la sortie du confinement ? D'après votre expérience quelles actions doivent être entreprises et quel plaidoyer serait-il pertinent pour faciliter le travail des ONG/OSC dans ce domaine.

Echange avec les participants

3) Contributions des participants et des partenaires

Leila Bodeux – Caritas International

Marie Hélène Halligon – Religieuses en Europe contre la traite et l'exploitation (RENATE)

Mathias Mertens – European Must Act Campaign

Chris Nash - Le Réseau européen sur l'apatridie (ENS)

Marie Salphati – Fédération internationale des ACAT (FIACAT)

Remarques conclusives par les intervenants et le modérateur du webinaire

Ressources :

CONF/EXP(2020)3. [Lignes directrices sur la protection du travail des ONG en faveur des réfugiés et autres migrants](#). Préparées par le Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG

CONF/EXP(2019)1. [Utilisation du droit pénal pour restreindre le travail des ONG qui soutiennent les réfugiés et autres migrants dans les États membres du Conseil de l'Europe](#). Étude thématique préparée par le Dr Carla Ferstman pour le compte du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe.

[Note d'orientation préparée par la Cellule de veille sur les migrations](#)